

PANNEAU NE PAS MODIFIER LA POSITION DE L'INTERRUPTEUR - P031

Référence : 04263

RESUME

Pictogramme Ne pas modifier la position de l'interrupteur en PVC ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010
- Panneau d'interdiction avec pictogramme noir contour et diagonale rouges sur fond blanc
- Version autocollante facile et rapide à appliquer
- Fabriqué en France

Renforcez la sécurité au sein de vos locaux en mettant en place une [signalisation de sécurité](#) conforme à la réglementation en vigueur et notamment un [signalisation de sécurité danger](#).

DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant

ø 150 mm	Autocollant
ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant
ø 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Description du panneau ne pas modifier la position de l'interrupteur

Lors d'une intervention ou d'une opération de maintenance, assurez la sécurité des personnes en affichant une signalisation claire interdisant notamment de modifier la position de l'interrupteur à l'aide de ce pictogramme ISO 7010.

Pour préserver la sécurité de tous, nous vous conseillons d'utiliser au maximum des panneaux de sécurité dont le pictogramme est conforme à la réglementation en vigueur.

En effet, depuis le 1er janvier 2014, tous les [signaux de sécurité](#) nouvellement installés doivent être conformes à la norme ISO 7010. Cette norme vise à harmoniser les pictogrammes au niveau international pour faciliter leur compréhension.

L'objectif est de réduire au maximum l'usage des mots au profit des symboles pour que les messages transmis soient rapidement et facilement compris, quelle que soit la langue ou le niveau de lecture de la personne qui les voit.

Caractéristiques panneau interdiction de modifier la position de l'interrupteur

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne

résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Pictogramme d'interdiction P031 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant un interrupteur barré d'une bande rouge.

Conditions d'utilisation

À fixer près des interrupteurs pour éviter que la position de celui-ci ne soit modifiée. Usage intérieur (long terme) et extérieur (moyen terme).

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C. Idéal pour un collage sur machine.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée

et sèche.

Découvrez aussi le [panneau interdiction d'utiliser une rectification plane](#) ainsi que le [panneau interdiction d'utiliser une rectification humide](#).